

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Habitat et Métropole (42)
19 rue Honoré de Balzac

42000 Saint-Etienne

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Habitat et Métropole (42), Numéro national d'identification : 289038579300019, Contact : Service achat, 19 rue Honoré de Balzac, 42000 Saint-Etienne, FRANCE. Courriel : damien.paris@habitat-metropole.fr. Code NUTS : FRK25.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.habitat-metropole.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Logement et développement collectif

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché global de performance pour la réhabilitation thermique du groupe Firminy Vert sur la patrimoine d'Habitat et Métropole

II.1.2) Code CPV principal

45000000

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte

La consultation a pour objet la passation d'un marché global de performances comprenant la conception, l'exploitation et la maintenance pris en application de l'article L2171-3 du Code de la commande Publique.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 16000000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45000000 , 71000000 , 50721000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK25

Lieu principal d'exécution : Patrimoine d'Habitat et Métropole -Quartier Firminy vert - 42 700 - Firminy

Pour plus de détail, se reporter aux cahiers des charges.

II.2.4) Description des prestations

Le marché global de performance comporte des prestations de conception réalisation exploitation maintenance et porte sur:

- Conception et Réalisation de travaux
- Exploitation maintenance de l'équipement dont notamment celles permettant le suivi et le respect des performances

Les 334 logements répartis sur 5 bâtiments représentent une surface habitable totale de 17853 m2

Les caractéristiques des ouvrages et services seront précisées dans le programme.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité au cours du dialogue compétitif d'optimiser, de préciser ou de modifier de manière non substantielle la description des besoins.

II.2.5) Critères d'attribution

Coût :

Cout étude et travaux : 35%

Cout exploitation et maintenance : 5%

Qualité

Qualité architecturale et patrimoniale : 25%

Qualité technique et organisationnelle des prestations de conception et travaux : 15%

Cohérence et pertinence du niveau de performance énergétique et d'incidence écologique : 10%

Qualité technique et organisationnelle des prestations d'exploitation et maintenance : 5%

Part d'exécution confiée à des petites et moyennes entreprises ou artisans : 5%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 16000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 160

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal d'opérateurs envisagé : 3. Nombre maximal : 3.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Après examen de la recevabilité de leur candidature, les candidats seront classés selon les critères de sélection suivants hiérarchisés de manière décroissante :

- Critère 1 : capacités professionnelles et techniques appréciées au regard de la qualité et de l'adéquation au projet des références argumentées pour chaque domaine de compétence, et de la qualité et pertinence de la composition de l'équipe candidate et des moyens humains présentés
- Critère 2 : capacités économiques et financières appréciées au regard du chiffre d'affaires global

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires dans un délai maximum de trois ans à compter de la notification du marché initial en application de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

En cas de groupement, la forme du groupement est, pour la bonne exécution du marché, après son attribution, conjoint avec mandataire solidaire. Le mandataire sera une entreprise au titre de la compétence " constructeur "

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Voir le règlement d'appel public à candidature (RAPC)

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Le marché public global devra identifier l'équipe de maîtrise d'œuvre chargé de la conception de l'ouvrage et du suivi de sa réalisation (art 2171-7 du code de la commande publique).

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Dialogue compétitif

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 13 novembre 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conformément à l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique, un candidat ne peut pas se présenter à la fois, ni en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ni en qualité de membre de plusieurs groupements. Le dialogue peut comprendre plusieurs réunions avec les équipes. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de réduire ou d'augmenter le nombre de phases de dialogues. Les modalités du dialogue et les documents à remettre seront précisés dans le dossier qui sera remis aux candidats sélectionnés.

Une prime de 80 000 € HT sera attribuée à chaque candidat non retenu dont l'offre répondra aux conditions fixées par le règlement de consultation.

La durée indiquée comprend la phase de conception réalisation estimée à 40 mois, et 120 mois d'exploitation et maintenance. Elle

sera précisée à l'issue de la procédure de consultation.

La valeur indiquée à la rubrique li.2.6) correspond à l'estimation du coût HT des travaux hors honoraires d'études, hors options, hors prestations de services (exploitation et maintenance).

Un règlement d'appel public à candidatures et des cadres de rendus sont disponibles sur le profil d'acheteur.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Greffe du Tribunal Administratif de Lyon 184 rue Duguesclin <http://lyon.tribunal-administratif.fr> , 69433 Lyon Cedex FRANCE. Tél. +33 0478141010. E-mail : greffe.ta-lyon@juradm.fr. Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal Administratif de Lyon 184 rue Duguesclin , 69433 Lyon Cedex FRANCE. Tél. +33 0478141010. E-mail : greffe.ta-lyon@juradm.fr. Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

11 octobre 2023